



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE  
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du Lundi 14 Avril 2025

**Date de convocation**

\*\*\*

Le 04 Avril 2025

**Nombre  
d'Administrateurs**

\*\*\*\*\*

En exercice..... 17

Présents..... 12

Votants..... 12

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le Quatorze Avril à Dix-Huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MARLY, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Joël QUENTIN.

**Étaient Présents :**

Madame Mathilde BARBIEUX, Madame Priscilla DZIEMBOWSKI, Monsieur Joël QUENTIN, Monsieur Jean-Claude VILLAIN, Madame Jeanne-Marie BINOT, Madame Marie-Thérèse HOUREZ, Monsieur Christian CHATELAIN, Monsieur Jean-Noël DUPONT, Monsieur Bruno MOUFTIEZ, Monsieur Bruno LECLERCQ, Monsieur Frédéric DEROT, Madame Anne-Sophie BARTHELEMY.

**Étaient Absents excusés :**

DL-2025-09

Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE, Président, Madame Alice DUPONT-DONNET, Vice-Présidente.

**Objet**

\*\*\*\*

**Convention de mise  
à disposition des  
locaux du CCAS**

**Étaient Absentes :**

Madame Martine WOLF, Madame Janine LECAILLE, Madame Loetitia ARENA.

**Exposé :**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

La commune de Marly a procédé en 2023 à la réhabilitation du bâtiment situé 1 espace Jules Henri Lengrand à Marly. Afin d'améliorer l'accueil des usagers, des agents et d'assurer au mieux les missions de Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la commune de Marly met à disposition du CCAS le bâtiment d'une surface de 225 m<sup>2</sup> moyennant un loyer de 35 280 €, charges comprises.

Les modalités de cette mise à disposition sont définies dans la convention en pièce-jointe.

.../...

C.C.A.S. DE MARLY (59)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU COUNCIL  
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
Séance du 14 Avril 2025

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 18/04/2025

S/L/OM

ID : 059-265903831-20250414-09-CC

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration :

- De conclure avec la commune de Marly, une convention de mise à disposition des locaux communaux situés 1 espace Jules Henri Lengrand sur la commune de Marly, d'une superficie de 225 m<sup>2</sup>, moyennant une redevance annuelle de 35 280 € incluant le loyer et les fluides.
- D'autoriser monsieur le Président à signer tout acte et document en relation avec ce dossier.
- Dit que les crédits sont prévus au Budget Primitif du CCAS à l'article 6132

Le Conseil d'Administration,  
Oui l'exposé de Monsieur Joël Quentin,  
Après en avoir délibéré,  
**A L'UNANIMITE,**

- Approuve la convention de mise à disposition par la ville des locaux communaux situés 1 espace Jules Henri Lengrand sur la commune de Marly, d'une superficie de 225 m<sup>2</sup>, moyennant une redevance annuelle de 35 280 € incluant le loyer et les fluides.
- Autoriser monsieur le Président à signer tout acte et document en relation avec ce dossier.
- Dit que les crédits sont prévus au Budget Primitif du CCAS à l'article 6132

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Pour extrait conforme,

Jean-Noël VERFAILLIE  
Président.



Affiché le .....

Transmis en Sous-préfecture le 24/04/2025

Document exécutoire à compter du 24/04/2025

Notifié à l'intéressé le .....